



Sanofi nomme Bill Sibold au poste de Vice-Président Exécutif de Sanofi Genzyme et membre du Comité Exécutif

Paris - Le 5 avril 2017 - [Sanofi](#) annonce aujourd'hui la nomination de Bill Sibold au poste de Vice-Président Exécutif de Sanofi Genzyme à compter du 1^{er} juillet 2017. M. Sibold sera membre du Comité Exécutif. Il succède au docteur David Meeker qui quittera l'entreprise à la fin du mois de juin après une éminente carrière de 23 ans chez Genzyme et Sanofi.

M. Sibold dirigeait depuis janvier 2016 l'organisation globale Sclérose en plaques, Oncologie et Immunologie de Sanofi Genzyme et a contribué aux préparatifs du lancement de dupilumab et de sarilumab à l'échelle mondiale. Il a rejoint Sanofi à la fin de 2011 pour diriger la franchise Sclérose en plaques et encadrer avec succès le lancement d'Aubagio[®] et de Lemtrada[®]. À la tête de Sanofi Genzyme, M. Sibold sera chargé de piloter les initiatives qui permettront à l'entreprise de préserver son leadership dans les maladies rares, tout en continuant à croître dans la sclérose en plaques, l'oncologie et l'immunologie.

« Profondément engagée aux côtés des patients, Sanofi Genzyme a évolué, d'une entreprise dédiée aux maladies rares à une entité de Médecine de spécialités de premier plan, profondément ancrée dans la science. Je suis convaincu que Bill Sibold saura mettre son expérience et son leadership au service de ces atouts, au moment où nous écrivons le prochain chapitre de Sanofi Genzyme, devenu un vrai levier de croissance pour Sanofi », a déclaré Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « Je souhaite par ailleurs remercier David Meeker pour sa contribution sans relâche à notre vision commune de Sanofi Genzyme, et pour son attachement indéfectible aux patients que nous servons, deux qualités qui ont très largement contribué au succès que connaît aujourd'hui notre entreprise. »

M. Sibold vient du Canada et possède plus de vingt-cinq ans d'expérience du secteur biopharmaceutique. Il a débuté sa carrière chez Eli Lilly puis a exercé diverses responsabilités chez Biogen, où il a notamment été en charge des opérations commerciales dans le domaine de la neurologie, de l'oncologie et de la rhumatologie aux États-Unis. Il a également travaillé pour Biogen en Australie et dans la région Asie-Pacifique, et a été responsable commercial d'Avanir Pharmaceuticals. M. Sibold est titulaire d'un MBA de la Harvard Business School et d'un BA en biophysique et biochimie moléculaires de l'Université Yale.

À propos de Sanofi

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi est organisé en cinq entités globales : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine générale et Marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Santé Grand Public. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).



Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations concernant la mise sur le marché et autre potentiel de ce produit, ou concernant les recettes futures envisagées pour ce produit. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « espérer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les actions et contretemps réglementaires inattendus, ou généralement des réglementations étatiques, qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ce produit, l'absence de garantie que ce produit sera un succès commercial, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et l'analyse des données cliniques existantes relatives à ce produit, y compris postérieures à la mise sur le marché, les problèmes inattendus de sécurité, de qualité ou de production, la concurrence de manière générale, les risques associés à la propriété intellectuelle, à tout litige futur en la matière et à l'issue de ces litiges, la volatilité des conditions économiques, ainsi que les risques qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2016 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2016 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

George Grofik
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com